



## Communiqué de presse du Collectif IAE

*Donner les moyens aux structures de l'IAE d'accompagner efficacement les personnes les plus éloignées de l'emploi*

**À l'heure où le projet de loi de finances pour 2025 va être débattu au Sénat, le Collectif IAE - composé de huit réseaux représentatifs des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) - tire la sonnette d'alarme sur le budget insuffisant alloué aux 4.600 structures accompagnant chaque année près de 300.000 personnes éloignées de l'emploi.**

Reconnue publiquement comme “*des dispositifs [...] qui donnent des résultats et doivent être encouragés*” par le Premier ministre dans son discours de politique générale, l'insertion par l'activité économique est présente partout sur nos territoires, structurée professionnellement et moteur d'engagement bénévole. C'est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi qui est salué par tous les autres pays européens en ce qu'il crée de l'emploi non délocalisable et qu'il produit des solutions concrètes pour les citoyens et les politiques publiques : transition écologique, justice sociale, inclusion et citoyenneté, développement économique des territoires prioritaires...

Malgré tout cela, il est à présent clair que ces structures n'auront pas, en l'état des débats budgétaires, les capacités de mener à bien leur mission d'insertion dans l'emploi des plus précaires en 2025 et ce; en contradiction totale avec l'objectif de Plein emploi.

Pour la deuxième année consécutive, ce sont des lignes budgétaires structurantes qui disparaissent ou sont fortement diminuées, en particulier celles visant à encourager la formation des salariés en parcours d'insertion (Plan d'investissement dans les compétences dédié - PIC IAE) ou à soutenir les structures en difficulté (Fonds d'inclusion dans l'emploi).

Pour la deuxième année consécutive, c'est le maintien d'une trajectoire de croissance stable du nombre de postes d'insertion qui est remise en cause. Pire, l'indexation au SMIC des aides perçues par les structures au titre de leur accompagnement n'est pas prise en compte dans le budget 2025 et est même aujourd'hui sujette à débat alors même que les personnes au chômage cumulent de plus en plus de difficultés et donc de besoins. Ainsi que la hausse prévue des cotisations patronales sur les bas salaires, qui va également peser sur la capacité des structures à assurer leur mission d'intérêt général.

Sans compter la baisse des subventions des collectivités et à la réduction des fonds européens, c'est donc l'équilibre économique des SIAE qui est ainsi fragilisé, voire menacé,

et, *in fine*, leur capacité à accueillir et accompagner efficacement les près de 300.000 personnes qui toquent à leurs portes chaque année en recherche de solutions.

Le Collectif IAE appelle donc l'ensemble des parlementaires du Sénat à se mobiliser, et ses partenaires à peser et participer activement aux débats en cours pour une véritable reconnaissance économique et politique de l'insertion par l'activité économique.

Contacts presse :

Pierre Vouhé,  
Responsable communication et relations presse  
[pvouhe@emmaus-france.org](mailto:pvouhe@emmaus-france.org)